



2  
0  
1  
8

# RAPPORT DU JURY

---

Concours  
D'Assistant Territorial Socio-Educatif



# SOMMAIRE

1.	PRESENTATION DU CONCOURS .....	2
1.1.	Calendrier.....	2
1.2.	Nombre de postes ouverts .....	2
1.3.	Composition du jury.....	2
2.	PROFIL DES CANDIDATS.....	3
2.1.	Répartition Géographique .....	3
2.2.	Répartition Femmes/Hommes .....	3
2.3.	Répartition par tranche d'âge.....	3
2.4.	Préparation des candidats .....	4
3.	EPREUVE ECRITE D'ADMISSIBILITE .....	4
3.1.	Nature de l'épreuve écrite d'admissibilité .....	4
3.2.	Les principaux chiffres de l'épreuve écrite .....	4
3.3.	Résultats de l'épreuve écrite .....	4
4.	EPREUVE ORALE D'ADMISSION .....	5
4.1.	Nature de l'épreuve orale d'admission .....	5
4.2.	Les principaux chiffres de l'épreuve orale .....	5
4.3.	Résultats de l'épreuve orale .....	6
5.	LES REMARQUES DU JURY .....	6

# 1. PRESENTATION DU CONCOURS

## 1.1. Calendrier



## 1.2. Nombre de postes ouverts

Le Centre de Gestion de la Marne a été désigné organisateur du concours pour l'Inter-région Est des spécialités « Conseiller en Economie Sociale et Familiale » et « Educateur spécialisé ». 15 postes ont été ouverts pour la première spécialité et 10 postes pour la seconde.

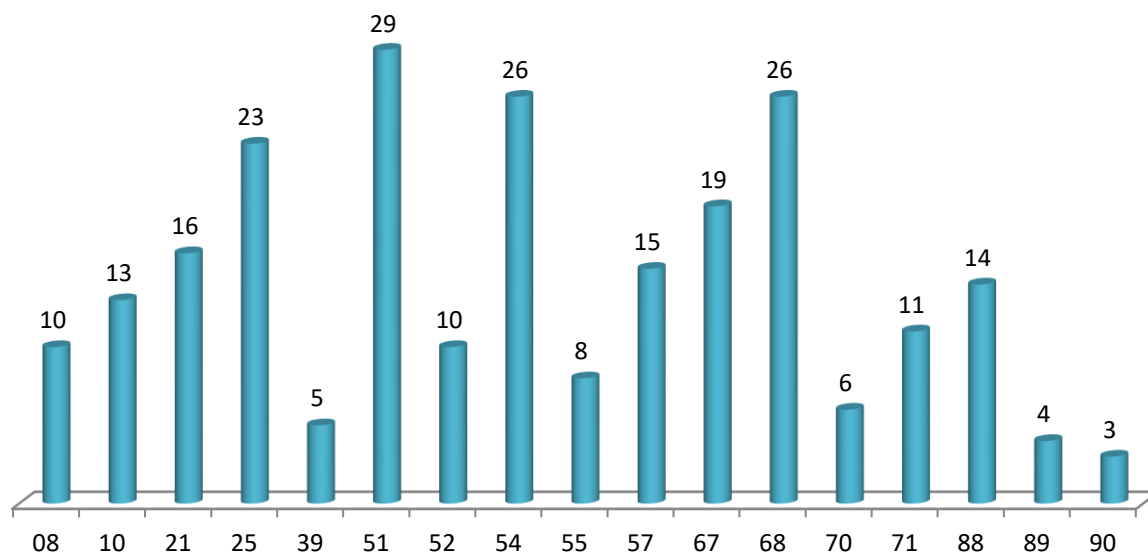
## 1.3. Composition du jury

Elus locaux		Fonctionnaires Territoriaux		Personnalités Qualifiées	
<b>Mme Evelyne QUENTIN</b>	Adjointe au Maire de SAINT BRICE COURCELLES (51)	<b>M. Rémy STRINGONE</b>	Représentant du Personnel à la Commission Administrative Paritaire catégorie B (51)	<b>Madame Christiane DALAVALLADE</b>	Attachée Territoriale du Conseil Départemental de la Marne (51)
<b>M. Jean-Luc MUNIERE</b>	Maire de VILLOTTE (88)	<b>Mme Bérengère MARCHAND NANCEY</b>	Représentante du Centre National de la Fonction Publique Territoriale	<b>Monsieur Guy VALENTIN</b>	Chef du service mandataire judiciaire à la protection des majeurs de l'Union Départemental des Affaires Familiales de la Marne (51)

## 2. PROFIL DES CANDIDATS

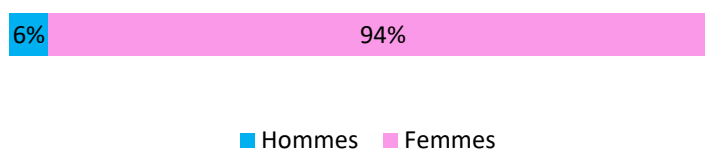
### 2.1. Répartition Géographique

La répartition des candidats ci-dessous comprend uniquement les départements composant l'inter-région Est



64 candidats sont issus de départements extérieurs à l'inter-région sur 302 candidats inscrits.

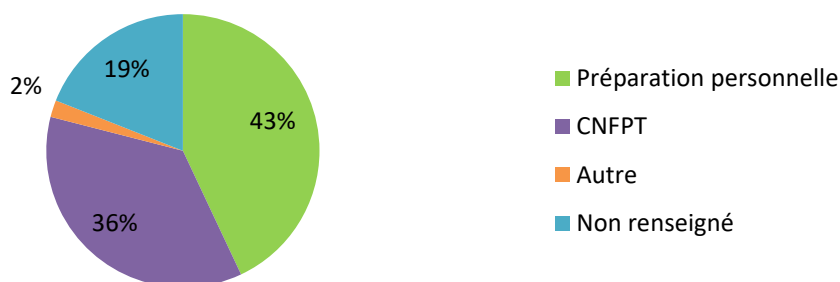
### 2.2. Répartition Femmes/Hommes



### 2.3. Répartition par tranche d'âge



## 2.4. Préparation des candidats



## 3. EPREUVE ECRITE D'ADMISSIBILITE

### 3.1. Nature de l'épreuve écrite d'admissibilité

Rédaction d'un rapport à partir des éléments d'un dossier dans la spécialité, assorti de propositions opérationnelles, portant sur une situation en relation avec les missions exercées par les membres du cadre d'emplois et notamment sur la déontologie de la profession (durée: 3h00; coefficient 1)

Les sujets de la session 2018 du concours/examen sont disponibles sur le site internet

<https://51.cdgplus.fr/concours-examens/annales/>

### 3.2. Les principaux chiffres de l'épreuve écrite

L'épreuve écrite s'est déroulée au parc des expositions de VESOUL, le 4 octobre 2018.

	CESF	ES
<b>Nombre d'admis à concourir</b>	176	126
<b>Nombre de présents à l'épreuve écrite</b>	77	65
<b>Absentéisme en %</b>	58,2%	52,9%

### 3.3. Résultats de l'épreuve écrite

- Spécialité « CESF »

Le seuil d'admissibilité dans cette spécialité a été fixé par le jury à 11 sur 20

Note la plus basse	Note la plus élevée	Notes < 5	Nombre d'admissibles
1,5	15	1	25

- Spécialité « ES »

Le seuil d'admissibilité dans cette spécialité a été fixé par le jury à 11 sur 20

Note la plus basse	Note la plus élevée	Notes < 5	Nombre d'admissibles
1	16	5	17

- ❖ Trois copies ont été écartées pour rupture d'anonymat ou non-respect du règlement pour les motifs suivants :
  - Utilisation d'une autre couleur pour souligner les titres
  - Traits tracés sur la première page
  - Copie non cachetée
- ❖ Les correcteurs des épreuves écrites ont formulé les commentaires suivants relatifs au travail des candidats :

Les exigences de forme et rédactionnelles ont bien été respectées par les candidats. De manière générale, les candidats ont su élaborer un plan en conformité avec le sujet.

Néanmoins, les correcteurs regrettent le nombre de fautes d'orthographe. Des lacunes ont été relevées concernant la capacité des candidats à sélectionner les éléments pertinents du dossier et ainsi répondre à la commande du sujet.

## 4. EPREUVE ORALE D'ADMISSION

### 4.1. Nature de l'épreuve orale d'admission

Un entretien ayant pour point de départ un exposé du candidat sur sa formation et son projet professionnel, permettant au jury d'apprécier sa capacité à s'intégrer dans l'environnement professionnel au sein duquel il est appelé à travailler, sa motivation et son aptitude à exercer les missions dévolues aux membres du cadre d'emploi (durée 20 minutes dont 5 minutes au plus d'exposé; coefficient 2)

### 4.2. Les principaux chiffres de l'épreuve orale

L'épreuve orale s'est déroulée au Centre de Gestion de la Marne à CHALONS-EN-CHAMPAGNE, les 14, 15 et 16 janvier 2019.

	CESF	ES
<b>Nombre de postes</b>	15	10
<b>Nombre de candidats admissibles</b>	25	17
<b>Nombre de présents à l'épreuve orale</b>	25	17
<b>Absentéisme en %</b>	0%	0%

### 4.3. Résultats de l'épreuve orale

- Spécialité « CESF »

Le seuil d'admission dans cette spécialité a été fixé par le jury à 13,90 sur 20

Note la plus basse	Note la plus élevée	Notes < 5	Nombre d'admis
11,15	17,87	0	15

- Spécialité « ES »

Le seuil d'admission dans cette spécialité a été fixé par le jury à 12,53 sur 20


Note la plus basse	Note la plus élevée	Notes < 5	Nombre d'admis
6,25	17	0	10

## 5. LES REMARQUES DU JURY

A l'issue de l'ensemble des opérations de ce concours, le jury tient à formuler les remarques suivantes :

Les candidats ont exposé leur parcours professionnel de façon pertinente et claire, démontrant une bonne posture professionnelle. Néanmoins, il est nécessaire d'élargir les connaissances sur l'environnement territorial et de ne pas rester cantonné à la sphère sociale.

Les membres du jury regrettent une présentation trop stéréotypée pour les candidats ayant suivi une formation de préparation au concours par le biais du Centre Nationale de la Fonction Publique Territoriale.

 Le Président du jury  
M. Jean-Luc MUNIERE  
Maire de VILLOTTE